

<https://www.francetransactions.com/interviews/Cetelem-livret-epargne-interview-quelles-differences.html>



Michel Jouve, Responsable du Pôle Produits et Services
au sein du Cetelem

Placement Cetelem : une offre différente de la concurrence ?

- 5 Les rendez-vous du Guide Indépendant de l'Épargne -



Publication date: vendredi 25 janvier 2013

Copyright © Guide épargne 2021 - Tous droits réservés

FranceTransactions.com (FT) : Le Cetelem a une image « Crédit » très forte, pourquoi s'est-il alors lancé sur le marché de l'épargne ?

Michel Jouve (MJ) : [cetelem](#) souhaite élargir ses services pour se positionner auprès de ses clients comme un partenaire financier. Ce n'est possible que si nous proposons une gamme plus complète de solutions à leurs besoins de financement et plus seulement des solutions de crédit.

FT : Quelles sont les particularités de cette offre Cetelem livret épargne ?

MJ : *L'offre Cetelem est différenciante par son offre promotionnelle qui récompense la régularité de versement.*

Là où les offres des livrets traditionnels s'appliquent sur les 1 à 3 premiers versements, [l'offre sur le livret épargne Cetelem](#) applique son taux bonifié de 3.30% sur les 12 premiers versements mensuels effectués par ses clients.

A© stock.adobe.com

Chacun de ces 12 versements est rémunéré au taux promotionnel de 3.30 % pendant 12 mois. Le taux de base à partir du 13ème versement est ensuite de 2%. Cetelem encourage ainsi les primo-épargnants en récompensant la régularité de leurs versements.

FT : Existe-t-il un profil épargnant-type pour l'offre épargne Cetelem ?

MJ : *L'offre Cetelem accompagne à la fois ses clients dans leur premier effort d'épargne, et qui versent régulièrement sur leur livret, ainsi que les épargnants avertis qui ont déjà un capital disponible à placer et qui recherchent une offre compétitive par rapport au [livret A](#) mais sans prendre de risque.*

FT : Le taux Euribor à 12 mois est de l'ordre de 0.54%, Cetelem propose à ses clients du 3,30% sur 12 mois, comment est-ce possible ?

MJ : *Il n'y a pas de lien entre les conditions de rémunération de notre Livret et le niveau de taux constaté sur les marchés de capitaux, par nature volatile.*

Ceci est d'autant plus prégnant que les fonds collectés par Cetelem financent l'économie réelle au travers des prêts que nous consentons à nos clients et qui leur permettent de réaliser leurs projets.

FT : Cetelem propose des offres épargne long terme, mais pas encore de comptes à terme, pourquoi ?

MJ : *Cetelem a choisi de lancer une gamme épargne avec des produits simples, construits entre autres pour préparer les futurs projets de nos clients.*

Le [compte à terme](#) se positionne plutôt comme un pur produit de placement. Il propose en outre des seuils de versement peu accessibles, oblige à bloquer son épargne sur longue durée et comporte des pénalités en cas de rachat.

Ce produit ne correspond donc pas aux besoins de nos clients et n'entre pas dans la stratégie de Cetelem.

FT : Cetelem propose également une assurance-vie dont on entend peu parler. Quelle est sa particularité ?

MJ : [L'Assurance Vie \(Placement Vie Cetelem\)](#) est sensiblement identique aux assurances vie proposées par les banques traditionnelles. Ce produit vient compléter la gamme de produits d'épargne et d'assurance de biens et de personnes et dont nous parlent naturellement nos clients quand nous évoquons le sujet de l'épargne.

Â© stock.adobe.com

Michel Jouve, Responsable du Pôle Produits et Services au sein du Cetelem